

Réunion du Comité de la Sécurité publique

11 avril 2024 13h30 Local 317 du Centre Culturel de Caraquet

PROCÈS-VERBAL

Membres présents :

Denis Landry Président

Bernard Thériault Membre du CA de la CSRPA Jonathan Simard Représentant de la GRC Pierre Chiasson Représentant de la GRC

Denis Losier Représentant d'Ambulance NB

Ronald Laurin Coordonnateur régional des Mesures d'urgence GNB

Guy Paulin Président de l'association des chefs pompiers de la Péninsule acadienne

Cédric Landry Directeur du développement communautaire Mathieu Robichaud Gestionnaire en sécurité publique et incendie

Louise Robichaud Adjointe à la direction et secrétaire

Membres absents :

Denis Bujold Représentant ministère de l'Environnement et gouvernements locaux

1. Ouverture de la séance

M. Denis Landry préside l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

Les points suivants sont ajoutés au point 9. Autre

- Sécurité nautique
- Membres substituts

Il est proposé par M. Bernard Thériault et appuyé de M. Guy Paulin que l'ordre du jour soit accepté avec les modifications proposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 27 septembre 2023

Il est proposé par M. Jonathan Simard et appuyé de M. Denis Losier que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 27 septembre 2023 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Rapport des secteurs d'intervention

Monsieur Cédric Landry explique aux membres le concept entourant ces rapports. Le but de ceux-ci est d'améliorer la fluidité des réunions et permettre à tous de mieux comprendre les réalités de chacun des secteurs représentés autour de la table.

a) Ambulance Nouveau-Brunswick

Monsieur Denis Losier, représentant d'Ambulance NB au sein du comité, prend la parole afin de faire le rapport de secteur. Il informe les membres sur les points suivants :

- Les services ambulanciers entament un processus afin de faire la transition de leur système radio vers un système crypté, tel que ceux utilisés par la GRC. La transition complète devrait se faire d'ici 6 à 12 mois.
- En termes de ressources humaines, l'équipe d'ambulanciers de la Péninsule acadienne est complète pour les secteurs de Shippagan et Tracadie. Quelques postes demeurent à combler pour la région de Caraquet.

Des discussions ont eu lieu entourant la couverture du service sur le territoire, l'exemple d'une présence « permanente » d'une ambulance stationnée à Pokemouche est évoqué. M. Denis Losier explique aux membres que l'emplacement des véhicules est maintenant choisi selon le concept du déploiement dynamique, améliorant ainsi la rapidité de réponse aux appels. Il précise que les présences fixes (post) n'existent plus étant donné que les équipes sont relocalisées selon une évaluation des données du nombre d'appels par région (Hot spots), améliorant grandement l'efficacité du service. Les discussions se sont poursuivies sur le besoin de centraliser les services.

M. Losier poursuit son rapport et informe les membres que les ambulanciers feront également la transition vers un système de rapport électronique tel que celui utilisé par les professionnels du programme extramural depuis quelques années. Les ambulanciers utilisant encore à ce jour les « rapports papiers » auront dorénavant accès aux dossiers médicaux des patients plus rapidement. Ce nouvel outil facilitera grandement leur travail ainsi que le partage de renseignements médicaux avec les autres intervenants du réseau de santé. La transition devrait être terminée d'ici 2025.

b) Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick

Monsieur Ronald Laurin prend la parole afin de faire le rapport de secteur et informe les membres qu'il a invité M. René Omalosanga, coordonnateur du programme de gestion des urgences pour la Croix-Rouge canadienne pour les régions du nord (Madawaska – Péninsule acadienne) à la réunion du comité.

Il présente le rapport de secteur. Il informe les membres que 5 centres d'hébergement ont été identifiés pour la Péninsule acadienne et que la signature des ententes officielles devrait se faire sous peu. Ceux-ci sont situés aux endroits suivants :

- Club de l'Âge d'or de Néguac;
- Légion royale canadienne de Néguac;
- Carrefour de la Mer de Caraquet;
- Centre Rhéal-Cormier de Shippagan;
- Centre de congrès de la Péninsule acadienne de Shippagan;

Des discussions ont eu lieu et des commentaires ont été émis concernant les centres d'hébergements identifiés par la Croix rouge canadienne, la présence de nombreux centres identifiés/utilisés par le passé sur l'ensemble du territoire, les raisons entourant la consigne de ne pas prioriser les écoles pour ceux-ci. M. René Omalosanga prend la parole afin d'expliquer les démarches et apporter des précisions sur les critères à respecter afin d'identifier un centre d'hébergement qui serait supporté par la Croix-Rouge.

M. Laurin poursuit son rapport en informant les membres des points suivants :

- La réception de 3 plans d'urgence mis à jour de la part de la Municipalité des Hautes-Terres, Municipalité Régionale de Tracadie et de la ville de l'Île-de-Lamèque;
- Du fait que la région du nord du Nouveau-Brunswick (OMUNB) s'est dotée d'un drone avec caméra thermique;
- Le poste de Coordonnateur des mesures d'urgence de la région Chaleur est maintenant comblé;
- Les formations de base et celles entourant la gestion des centres d'opérations d'urgence (COU), seront offertes d'ici la fin de l'année 2024, en français, dans la Péninsule acadienne;
- Des sessions de formation, ICS 200 et 300 qui seront offertes à l'automne dans la région.

Des discussions s'en suivent concernant les différentes formations disponibles, la durée, le nombre de participants minimum/maximum et l'importance de celles-ci dans la préparation reliée au dossier pour nos intervenants municipaux. M. Laurin précise qu'une invitation sera envoyée aux municipalités aussitôt qu'une date sera identifiée.

Afin de répondre à une question de la part de M. Mathieu Robichaud, Gestionnaire en sécurité publique et incendie, M. Laurin apporte des précisions sur la nouvelle application « Web EOC ». Une application facilitant la gestion des urgences et la planification des opérations que l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick évalue dans le souhait de l'intégrer sur l'ensemble du territoire du Nouveau-Brunswick. Les membres sont d'accord qu'une telle

solution technologique serait bénéfique, mais que celle-ci doit impérativement être disponible en français.

c) Gendarmerie royale du Canada

M. Jonathan Simard prend la parole afin de faire le rapport de son secteur d'activité et informe les membres sur les points suivants :

- La rencontre annuelle avec les membres de la CSRPA s'est tenue le 4 avril dernier;
- L'ajout de 4 policiers à temps plein pour le territoire de la Péninsule acadienne est concrétisé;
- Le réseau cellulaire occasionne toujours des défis aux membres du corps policier lors d'appels d'urgence;
- Les défis rencontrés lors d'interventions impliquant des cas reliés à la santé-mentale, certaines solutions sont également présentées;
- Le processus d'amendements à la loi sur la santé mentale qui est nécessaire afin d'améliorer l'efficacité de la gestion des cas reliés au dossier pour chaque secteur impliqué;
- Les effets bénéfiques sur le travail des policiers quant à la réouverture des tribunaux de Caraquet et Tracadie;
- La situation d'itinérance de plus en plus présente sur le territoire et l'impact de celle-ci;
- Le rôle et l'impact significatif de l'Unité mobile de crise et de l'importance qu'elle obtienne les ressources nécessaires (financement, recrutement, etc.) afin qu'elle puisse contribuer convenablement à l'effort collectif des services impliqués dans la gestion des dossiers, notamment ceux reliés à la santé mentale.

Les problématiques rencontrées lors d'interventions liées aux défis impliquant les cas reliés à la santé mentale occupent la discussion par la suite. Monsieur Simard et M. Pierre Chiasson prennent la parole afin d'apporter des précisions sur le déroulement de ces interventions et expliquent aux membres le fonctionnement de l'unité mobile de crise qui apporte une aide significative lors d'interventions impliquant des cas de santé mentale. La pertinence d'inviter un membre de ce secteur à siéger au comité est évoquée.

d) Services incendies de la Péninsule acadienne

Monsieur Guy Paulin prend la parole afin de présenter son rapport de secteur. Il informe les membres sur les points suivants :

Le dossier de la formation étant à l'avant-plan, il explique qu'afin de faciliter les processus entourant la formation offerte aux pompiers de la Péninsule acadienne, la région fut divisée en 3 secteurs :

 Un secteur desservant la Municipalité des Hautes-Terres et celle de la Municipalité régionale de Tracadie;

- Un secteur desservant les villes de Shippagan et l'Île-de-Lamèque ainsi que du District rural de Miscou;
- Un secteur regroupant les villes de Caraquet et de Rivière-du-Nord.

Les formations suivantes seront offertes :

- Niveau 1;
- Niveau 2;
- Pince et matériel de désincarcération;
- Formation sur les incendies en forêt.

Il informe ensuite les membres qu'une réunion de l'association des pompiers aura lieu au cours des prochains jours et qu'une demande de rencontre avec le gestionnaire en sécurité publique et incendie de la CSRPA s'en suivra.

M. Guy Paulin informe les membres qu'il remettra sa démission à titre de Président de l'association des pompiers de la Péninsule acadienne. Il occupera donc le rôle jusqu'au 31 décembre 2024 afin d'assurer une transition convenable avec son successeur.

Des discussions ont eu lieu et des commentaires ont été émis concernant les points suivants :

- La formation des officiers offerte par le « NBCC »;
- Formations offertes aux pompiers volontaires;
- La formation de premiers répondants.

5. Rapport du Gestionnaire en sécurité publique et incendie

M. Mathieu Robichaud, Gestionnaire en sécurité publique et incendie, présente son rapport de service, celui-ci est composé des points suivants :

- L'état de la tournée de visite des services incendie;
- Un résumé de la rencontre avec les membres du Conseil d'administration et les Directeurs généraux des municipalités tenue le 4 avril dernier;
- L'explication du principe et de l'importance de compléter un exercice d'identification et d'analyse des risques pour chaque municipalité;
- L'étude de cas ainsi que la recommandation partagée aux Chefs des brigades en lien avec les logiciels d'optimisation des services des incendies;
- Évaluation de solutions en ce qui a trait à la formation des pompiers en français, dont la possibilité de faciliter la traduction des vidéos de « Ressource ONE – IFSTA » afin d'accélérer l'obtention de matériel dans la langue la plus couramment parlée dans la Péninsule acadienne.

Il termine son rapport par une brève comparaison des meilleures pratiques observées auprès des territoires voisins (Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario) et même certaines initiatives au niveau local (N.B.) où des municipalités ont créé des postes similaires à celui qu'il occupe à la CSRPA. Il est enfin question, des risques et des responsabilités des municipalités quant à la santé et sécurité

au travail dans le secteur des services incendie, de la reconnaissance des formations et leur équivalence, de l'importance de la mise à jour des plans d'urgences et du fait qu'il est primordial de pouvoir compter sur l'engagement des municipalités dans le dossier de l'optimisation des services incendie.

6. Table de travail sur le dossier de l'optimisation des services incendie

M. Cédric Landry fait un retour sur la rencontre du 4 avril dernier où les membres du Conseil d'administration de la CSRPA et les Administrateurs municipaux étaient conviés pour discuter du dossier de l'optimisation des services incendie. Cette rencontre, où des discussions animées ont eu lieu, nous a permis de comprendre les principaux défis restreignant l'avancement du dossier depuis quelques mois ainsi que d'identifier une solution plausible pour pallier la situation et ainsi donner une chance de succès à cette initiative importante pour l'avenir de notre région.

Des discussions s'en suivent et Monsieur Landry informe les membres qu'il est nécessaire voir impératif d'identifier des personnes contacts au fait du dossier pour chaque municipalité de notre territoire. Celles-ci seraient en mesure de faire le pont entre le Gestionnaire en sécurité publique et incendie et leurs brigades respectives en assurant la transmission des questions, des problématiques, des opportunités et ainsi contribuer à établir une ligne de communication fiable et efficace dans l'avancement du dossier.

Suite aux discussions, les membres ont émis la recommandation suivante :

Il est proposé par Bernard Thériault et appuyé de Ronald Laurin qu'un sous-comité sur le dossier de l'optimisation des services d'incendie, composé d'un représentant de chaque municipalité et du district rural de Miscou, dirigé par le Gestionnaire de la sécurité publique et incendie de la CSRPA, soit créé.

Celui-ci aura pour mandat de veiller à l'avancement du dossier d'optimisation des services d'incendie menant vers la mise en place des recommandations du rapport d'optimisation des services d'incendie de la Péninsule acadienne adopté en 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Recherche et sauvetage au sol Acadie-Chaleur (GSAR)

Le président, M. Denis Landry, prend la parole afin d'informer les membres qu'une facture a été envoyée à la Commission des services régionaux Péninsule acadienne de la part de la ville de Belle-Baie.

M. Cédric Landry informe les membres que l'équipe de Recherche et sauvetage au sol Acadie-Chaleur (GSAR) est, depuis de nombreuses années, également à la recherche de support financier pour la formation, l'achat d'équipement et le recrutement de membres auprès des Commissions de services régionaux Chaleur et Péninsule acadienne. Il précise que des discussions, entre le Gestionnaire en sécurité publique et incendie et le Président de Recherche et sauvetage au sol Acadie-Chaleur (GSAR), sont en cours afin d'identifier les besoins financiers réels de l'organisme.

a) Approbation – Facture de la Ville de Belle-Baie

M. Cédric Landry informe les membres que Recherche et sauvetage au sol Acadie-Chaleur (GSAR) a enfin eu accès à un édifice que l'on pourrait qualifier d'entrepôt ou de garage, à Beresford. Ce local sert actuellement à l'entreposage de matériel d'intervention et de véhicules. Il offre également l'opportunité aux membres de s'en servir à des fins de formation ainsi que de lieu de rencontre.

La ville de Belle-Baie a fait parvenir une facture aux CSR-Chaleur et Péninsule acadienne afin de défrayer les coûts de la location. Ce sont donc deux factures au montant de 3913.04\$ + taxes chacune qui ont été reçues par les Commissions.

b) <u>Contribution - Processus budgétaire 2025</u>

M. Cédric Landry informe les membres que cette facture sera renouvelée annuellement afin que les CSR desservis par l'organisme se partagent les frais de location annuels des locaux (mentionnée en 7. A)). Il fait également état aux membres du processus budgétaire de la CSRPA qui devrait débuter au cours des prochains mois. En ce sens, et devant les demandes, récurrentes depuis plusieurs années, de l'organisme qui est limité en termes de solution financière lui permettant de poursuivre l'offre de service à nos citoyens, il mentionne aux membres qu'il serait pertinent de discuter de la possibilité de sécuriser un montant au budget annuel de la CSRPA afin de démontrer le soutien des municipalités envers Recherche et sauvetage au sol Acadie-Chaleur.

Chaque membre prend ensuite la parole à tour de rôle afin de témoigner de leur opinion en lien avec les services offerts par l'organisme. Certains témoignent de leur expérience lors de situation concrète, de la valeur de la contribution de l'organisme pour assurer ce service hautement apprécié de notre population. Tous sont d'accord pour dire que le dévouement de l'équipe et la présence du service sont significatifs pour la région.

Suite aux discussions, les membres du comité ont émis la recommandation suivante :

Il est proposé par M. Bernard Thériault et appuyé de M. Jonathan Simard que le Comité de la sécurité publique recommande à la CSRPA d'accepter de payer la facture de la ville de Belle-Baie s'élevant à 3913.04\$ + taxes pour l'année en cours en plus d'ajouter un montant de 10 000\$ au budget 2025. Cette contribution annuelle servira à défrayer les frais de location ainsi que de témoignés du support des municipalités envers l'organisme afin de faciliter les efforts de recrutement ainsi que l'accès à certaines formations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Rencontre du Centre régional des opérations d'urgences (CROU)

M. Ronald Laurin informe les membres qu'une réunion régionale de planification du Centre régional d'opérations d'urgence (CROU) est prévue en mai 2024. Notons que ces rencontres périodiques de planification permettent aux intervenants des divers ministères et organismes d'échanger au sujet de la gestion des urgences sur le territoire de la Péninsule acadienne.

9. Autres

a) <u>Sécurité nautique</u>

M. Bernard Thériault prend la parole afin de ramener sur la table, le dossier de la sécurité nautique pour le territoire de la Péninsule acadienne. Sujet d'autant plus pertinent avec la saison estivale qui approche. Il rappelle aux membres qu'avec l'augmentation de la circulation nautique, autant récréative que commerciale, en mer et dans les rivières qu'il est impératif d'être proactif dans ce dossier. Il fait état du manque d'outils de sécurité sur les cours d'eau, du manque de clarté au niveau de procédures et des responsabilités des agences impliquées.

Des discussions ont eu lieu et des commentaires ont été émis concernant le manque de « présence policière », du manque de prévention sur nos cours d'eau et la possibilité de faire appel à des entreprises spécialisées en sauvetage nautique ou même à nos pompiers afin d'améliorer la sécurité à ce niveau.

Suite aux discussions, il fut établi que le Gestionnaire en sécurité publique et incendie travaillerait à l'élaboration d'une évaluation afin de dresser un portrait réel faisant état de la situation pour notre région. Des solutions potentielles pouvant répondre à nos besoins devraient également faire partie du rapport qui sera présenté au cours des prochains mois aux membres du comité pour évaluation.

b) Membres substituts

Étant donné que le comité est majoritairement composé de représentant des diverses agences reliées au domaine de la sécurité publique contrairement à certains autres comités où il est plutôt question d'individus, le Président du comité de la sécurité publique, Denis Landry, demande aux membres présents s'ils sont d'accord d'identifier une personne pouvant les remplacer lors des réunions en cas de force majeur les empêchant d'assister à une réunion, ceci, afin d'assurer que le quorum soit rencontré assurant ainsi la tenue des réunions.

10. Levée de la réunion

Étant donné que tous les points à l'ordre du jour ont été épuisés, il est proposé par M. Guy Paulin que la réunion soit levée à 16h31.

Louise Robichaud, secrétaire

Denis Landry, président